RÉSUMÉ ANALYTIQUE

RAPPORT SUR L'ÉTAT DE LA PROTECTION SOCIALE 2025

# LE DÉFI DE 2 MILLIARDS DE PERSONNES

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

**Résumé analytique**

# Rapport sur l'État de la Protection Sociale 2025

Ce document, ainsi que tout contenu associé ou mises à jour ultérieures, peuvent être consultés à l'adresse https://hdl.handle.net/10986/42841.

Scannez pour voir tous les titres de cette série.

**Résumé analytique**

# Rapport sur l'État de la Protection Sociale 2025

## Le Défi de 2 Milliards de Personnes

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

**La présente brochure contient le résumé analytique du rapport intitulé *The State of Social Protection Report 2025 : The 2-Billion-Person Challenge* (doi : 10.1596/978-1-4648-2156-1). La version intégrale du rapport définitif, une fois publié, sera affichée en format PDF sur le site https://openknowledge.worldbank.org/. Des exemplaires du rapport peuvent également être commandés à l'adresse http://Amazon.com. Pour toute citation, reproduction et adaptation, veuillez utiliser la version définitive du rapport.**

© 2025 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale
1818 H Street NW, Washington, DC 20433
Téléphone : 202–473–1000 ; Internet : www.worldbank.org

Certains droits réservés

La publication originale de cet ouvrage est en anglais sous le titre *The State of Social Protection Report 2025 : The 2-Billion-Person Challenge* en 2025. En cas de contradictions, la langue originelle prévaudra.

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent. La Banque mondiale ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité, ni l'actualité des données citées dans cet ouvrage. Elle n'est pas responsable des erreurs, omissions, ou contradictions dans les informations qui y sont fournies, ni de l'utilisation qui serait faite ou non des informations, méthodes, procédés ou conclusions présentés dans l'ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations, les liens/notes de bas de page et toute autre information figurant dans le présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières. La citation d'ouvrages d'autres auteurs ne signifie pas que la Banque mondiale approuve les points de vue de ces auteurs ou le contenu de leurs ouvrages.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

**Droits et autorisations**

L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO (CC BY 3.0 IGO) http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/ Conformément aux termes de la licence Creative Commons Attribution (paternité), il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales, sous réserve du respect des conditions suivantes :

**Mention de la source** — L'ouvrage doit être cité de la manière suivante : Banque mondiale. 2025. « Rapport sur l'État de la Protection Sociale 2025: Le Défi de 2 Milliards de Personnes. Résumé analytique. » Washington, DC : La Banque mondiale. Licence : Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO

**Traductions** — Si une traduction de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source de l'ouvrage le déni de responsabilité suivant : *Cette traduction n'a pas été réalisée par la Banque mondiale et ne doit pas être considérée comme une traduction officielle de cette dernière. La Banque mondiale ne saurait être tenue responsable du contenu de la traduction ni des erreurs qu'elle pourrait contenir*.

**Adaptations** — Si une adaptation de cet ouvrage est produite, veuillez ajouter à la mention de la source le déni de responsabilité suivant : *Cet ouvrage est une adaptation d'une oeuvre originale de la Banque mondiale. Les idées et opinions exprimées dans cette adaptation n'engagent que l'auteur ou les auteurs de l'adaptation et ne sont pas validées par la Banque mondiale*.

**Contenu tiers** — La Banque mondiale n'est pas nécessairement propriétaire de chaque composante du contenu de cet ouvrage. Elle ne garantit donc pas que l'utilisation d'une composante ou d'une partie quelconque du contenu de l'ouvrage ne porte pas atteinte aux droits des tierces parties concernées. L'utilisateur du contenu assume seul le risque de réclamations ou de plaintes pour violation desdits droits. Pour réutiliser une composante de cet ouvrage, il vous appartient de juger si une autorisation est requise et de l'obtenir le cas échéant auprès du détenteur des droits d'auteur. Parmi les composantes, on citera, à titre d'exemple, les tableaux, les graphiques et les images.

Pour tous renseignements sur les droits et licences doivent être adressées à World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street, NW Washington, DC, 20433, USA ; courriel : pubrights@worldbank.org.

*Illustration de couverture* : Israel D. Melendez, Banque mondiale

*Conception de la couverture* : Ivanna Georgina Locomandis, Banque mondiale

# Table des matières

Résumé analytique 1

Domaines d'action 2

Accélérer la diffusion d'une protection sociale plus forte et de meilleure qualité 6

Note 7

# Résumé analytique

Au cours de la dernière décennie, les pays à revenu faible et intermédiaire ont étendu la protection sociale à un nombre record de 4,7 milliards de personnes. Aujourd'hui, trois personnes sur quatre dans ces pays vivent dans des ménages bénéficiant de transferts de protection sociale ou ayant accès à la protection sociale via des cotisations. Cet accomplissement n'a pas été facile à atteindre. Cependant, malgré cette augmentation record de la couverture, 1,6 milliard de personnes dans les pays à revenu faible ou intermédiaire n'ont toujours pas accès à la protection sociale. Pour 400 millions de personnes supplémentaires, les avantages offerts par ces programmes sont si faibles qu'ils risquent de ne pas les aider à sortir de la pauvreté ou à amortir les chocs inattendus, les crises politiques et socio-économiques prolongées, ou les transitions économiques et de cycle de vie à long terme.[1]

Les données de 73 pays examinées dans le cadre de ce rapport montrent qu'entre 2010 et 2022, les systèmes de protection sociale de ces pays ont étendu leur couverture de 10 points de pourcentage en moyenne, passant de 41 % à 51 % de la population de ces pays. L'expansion a été encore plus marquée chez les pauvres des pays à faible revenu, pour lesquels la couverture a augmenté en moyenne de 17 points de pourcentage.

Cependant, le chemin est encore long. Malgré des progrès significatifs, l'accès à la protection sociale reste une aspiration plutôt qu'une réalité pour trop de personnes. Au rythme de croissance actuel, il faudra encore 18 ans pour que les personnes vivant dans l'extrême pauvreté soient entièrement couvertes par les programmes de protection sociale, et 20 ans pour que les 20 % de ménages les plus pauvres des pays à revenu faible et intermédiaire soient couverts. La situation est particulièrement préoccupante dans les pays à faible revenu où, malgré une augmentation substantielle de la couverture, les systèmes de protection sociale n'atteignent qu'une personne sur quatre, en moyenne. Même dans les pays à revenu intermédiaire inférieur, les systèmes de protection sociale ne couvrent pas plus de la moitié de la population.

Ces ménages non atteints, souvent parmi les plus pauvres, portent un fardeau disproportionné de contraintes qui les empêchent de s'extraire de la pauvreté, de résister aux chocs et aux crises, et de gérer les incertitudes d'un monde en évolution rapide. Nombre de ces ménages vivent dans des zones fragiles, touchées par des conflits ou des foyers de famine concentrés dans certaines régions du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, de l'Asie du Sud et de l'Afrique subsaharienne.

## Domaines d'action

Sur la base des leçons tirées des progrès réalisés au cours de la décennie, ce rapport met en lumière quatre domaines d'action que les gouvernements peuvent adopter pour maximiser les avantages d'une protection sociale adéquate pour tous :

1. Étendre la protection sociale aux personnes dans le besoin
2. Renforcer l'adéquation du soutien de la protection sociale
3. Mettre en place des systèmes de protection sociale adaptés aux chocs
4. Optimiser le financement de la protection sociale

### Étendre la protection sociale aux personnes dans le besoin

La couverture de la protection sociale — qu'il s'agisse de transferts monétaires ciblés, de prestations d'invalidité, de pensions, d'inclusion économique, de programmes actifs du marché du travail ou d'allocations de chômage — est à son niveau le plus bas là où elle est le plus nécessaire : parmi les ménages les plus pauvres dans les pays les plus pauvres. Alors que les programmes de protection sociale couvrent la quasi-totalité des personnes extrêmement pauvres dans les pays à revenu élevé, la couverture tombe en moyenne à deux tiers des personnes extrêmement pauvres dans les pays à revenu intermédiaire inférieur et à un peu plus d'un quart dans les pays à faible revenu.

Le chemin vers des niveaux plus élevés de couverture de la protection sociale dépendra du contexte, de la capacité et de la marge de manœuvre budgétaire de chaque pays. Compte tenu de l'ampleur des besoins et des ressources limitées, les pays à faible revenu devraient se concentrer sur l'expansion des transferts monétaires non contributifs et des programmes d'inclusion économique pour les pauvres, qui fournissent un soutien multiforme aux ménages pauvres afin d'augmenter durablement leurs revenus et leurs actifs. Ces pays devraient également veiller à ce que la couverture des transferts monétaires puisse rapidement s'étendre en cas de choc. Dans les pays à revenu intermédiaire, la priorité doit être de combler les lacunes qui subsistent

en matière de couverture. Dans le même temps, certains pays à revenu intermédiaire peuvent également avoir la capacité et les ressources nécessaires pour élargir leur offre de programmes de protection sociale et investir dans des programmes d'emploi, d'assurance sociale (y compris dans le secteur informel) et de services sociaux.

Des systèmes de protection sociale solides, tels que des registres sociaux dynamiques, des systèmes de paiement numériques et des systèmes numériques de gestion d'information, seront essentiels pour soutenir une expansion efficace et durable de la couverture de la protection sociale. Des systèmes de protection sociale robustes et bien coordonnés garantissent que l'aide parvient à ceux qui en ont besoin, au moment où ils en ont besoin. Ces systèmes sont essentiels en temps normal, mais ils permettent également d'apporter des réponses efficaces en cas de chocs et de crises. Cependant, bien que certains pays aient réalisés de grands progrès dans le développement de leurs systèmes de protection sociale au cours de la dernière décennie, d'autres manquent encore d'éléments de base tels que les registres sociaux. Même dans les pays où ces éléments sont en place, leur couverture et leurs performances nécessitent d'être améliorées.

## Renforcer l'adéquation du soutien de la protection sociale

La protection sociale ne parvient pas toujours à apporter un soutien adéquat aux ménages en difficulté, en particulier dans les pays à faible revenu. De vastes inégalités socio-économiques, géographiques et de genre dans la fourniture de services de protection sociale laissent les plus pauvres et les plus vulnérables dans une situation critique. L'assistance sociale, par opposition à d'autres formes de soutien à la protection sociale, a été le principal pilier de l'extension de la protection dans le monde entier, mais les transferts sont souvent faibles. Dans les pays à faible revenu, ils représentent en moyenne 11 % du revenu déjà modeste des pauvres. En outre, de grandes disparités persistent au sein des catégories socio-économiques. Par exemple, bien que les programmes de protection sociale couvrent généralement un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes, les femmes bénéficiaires ont tendance à recevoir des montants de transfert inférieurs. Sur un échantillon de 27 pays, ce rapport constate que, pour chaque dollar de transfert reçu par les hommes, les femmes ne reçoivent que 81 cents.

Le renforcement de l'adéquation de la protection sociale va bien au-delà de la simple générosité des prestations. En fin de compte, les systèmes de protection sociale doivent être capables de fournir un soutien ciblé aux personnes dans le besoin, adapté à leurs vulnérabilités spécifiques et en temps opportun. Aucun programme ne peut y parvenir seul. Il est donc crucial qu'au

fur et à mesure que les pays se développent, ils élargissent progressivement les programmes qu'ils offrent.

L'offre et la portée des programmes relatifs au marché du travail et à l'emploi, par exemple, sont limitées dans la plupart des pays, ce qui affecte la capacité de ces programmes à soutenir les personnes à la recherche de meilleures opportunités d'emploi. Ces programmes touchent en moyenne 5 % de la population ; même dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, qui tendent à avoir une plus grande couverture, les dépenses consacrées à ces programmes ne représentent que 0,23 % de leur produit intérieur brut. Pourtant, les programmes relatifs au marché du travail et à l'emploi peuvent accroître à long terme les revenus et le bien-être des personnes. Les évaluations des programmes d'inclusion économique dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, par exemple, ont constamment démontré leur capacité à augmenter durablement les revenus et les actifs des bénéficiaires.

De même, l'assurance sociale ne couvre pas toujours de nombreuses personnes qui ont la capacité de cotiser, en particulier celles qui travaillent dans le secteur informel. Bien qu'ils ne soient pas abordés dans ce rapport, des services sociaux efficaces jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les sources non pécuniaires de vulnérabilité. Il est également crucial d'intégrer l'aide entre les programmes grâce à une gestion efficace des dossiers. Les personnes étant souvent confrontées à des vulnérabilités multiples, une aide coordonnée et multiforme apportée par différents programmes a souvent des effets supérieurs. Mais cette intégration dépend, une fois de plus, de systèmes de prestation solides. Sans données en temps réel, sans protocoles d'orientation établis et sans solides structures de gouvernance, il n'est pas possible de fournir aux personnes le soutien dont elles ont besoin en temps opportun.

## Construire des systèmes de protection sociale adaptés aux chocs

Les catastrophes, les chocs et les crises prolongées appauvrissent les pauvres et peuvent plonger les ménages plus aisés dans la pauvreté. Les gens ont également besoin d'aide pendant les transitions économiques et de vie qui affectent leurs moyens de subsistance, comme le vieillissement, la numérisation et la transition verte. Face à des chocs, des crises et des transitions de plus en plus fréquents, les gouvernements se tournent vers leurs systèmes de protection sociale pour répondre aux événements locaux et aux changements mondiaux en renforçant la résilience des ménages et en apportant un soutien plus opportun et mieux adapté aux ménages touchés.

Le processus de mise en place de systèmes de protection sociale adaptés aux chocs et aux transitions doit donc se poursuivre. Lors de la pandémie de COVID-19, les pays qui ont investi davantage dans le renforcement de leurs systèmes de protection sociale ont été en mesure de réagir plus rapidement et plus efficacement. Mais le renforcement des systèmes ne représente que la moitié du travail. Les pays doivent continuer à intégrer des caractéristiques d'adaptation et de réaction aux chocs dans les programmes existants, par exemple en investissant dans des systèmes d'alerte précoce et des registres sociaux dynamiques qui facilitent l'identification et l'inscription rapides des personnes lorsqu'elles ont besoin d'aide, en développant des produits d'assurance à fournir par le biais du système de protection sociale, en établissant des règles pour guider l'expansion des programmes dans les zones touchées par les chocs et les crises, et en faisant de la vulnérabilité climatique et géographique, un critère d'éligibilité à l'aide par le biais de transferts monétaire et de programmes du marché du travail.

## Optimiser le financement de la protection sociale

Aucune des réformes susmentionnées ne sera possible sans un financement adéquat. Or, les marges de manœuvre budgétaires sont souvent limitées, en particulier dans les pays à revenu faible et moyen inférieur. Les pays à revenu moyen supérieur consacrent plus de 6 % de leur produit intérieur brut à la protection sociale, contre 3,7 % dans les pays à revenu moyen inférieur et moins de 2 % dans les pays à faible revenu.

L'extension de la portée de protection sociale pour couvrir les 2 milliards de personnes qui ne sont pas couvertes ou qui le sont de manière inadéquate nécessitera sans aucun doute une augmentation de l'enveloppe de financement, en particulier dans les pays les plus pauvres, par le biais d'une augmentation des recettes nationales ou d'un financement extérieur. Cela signifie que les besoins de financement de la protection sociale doivent être au cœur des réformes de la politique fiscale.

Parallèlement à l'expansion du financement des programmes, dans de nombreux pays, en particulier ceux à revenu intermédiaire, des progrès substantiels dans l'extension de la couverture et l'amélioration de l'adéquation pourraient également être réalisés en réaffectant les ressources existantes au profit des pauvres et des vulnérables. L'amélioration du ciblage de la pauvreté dans les programmes d'aide sociale existants, par exemple, pourrait virtuellement éliminer l'extrême pauvreté dans la moitié des pays où le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est inférieur à 20 %. De même, le remplacement des subventions régressives par des transferts ciblés

permettrait de dégager une marge de manœuvre budgétaire pour la protection sociale, tout en renforçant l'efficacité et l'équité. Les subventions accordées aux combustibles fossiles, à l'agriculture et à la pêche dépassent probablement les 7 000 milliards de dollars par an dans le monde (environ 8 % du produit intérieur brut mondial) et sont souvent régressives, inefficaces, coûteuses et non respectueuses de l'environnement.

La combinaison des programmes devrait également être améliorée afin d'accroître l'efficience du financement et de maximiser les impacts. L'assurance sociale devrait être étendue pour couvrir à la fois les travailleurs formels et informels qui sont en mesure d'y contribuer. Ce faisant, il sera essentiel de maîtriser les subventions à l'assurance sociale et les engagements non financés, afin d'éviter de réduire le soutien apporté aux pauvres et aux personnes vulnérables par des programmes non contributifs financés par l'impôt. Des liens plus étroits entre la protection sociale et les programmes du marché du travail devraient également être établis. Un système intégré de protection sociale et de marché du travail qui facilite les transitions vers de meilleurs emplois garantit une plus grande stabilité financière pour les individus et contribue à réduire la dépendance prolongée à l'égard des programmes non contributifs.

## Accélérer la diffusion d'une protection sociale plus forte et de meilleure qualité

Il est temps d'investir davantage et mieux dans la protection sociale. Les tensions globales en raison du changement climatique, de l'insécurité alimentaire, des conflits et des déplacements de population s'intensifient, entraînant une hausse des niveaux de pauvreté et de vulnérabilité et une augmentation de la demande de programmes de protection sociale et de programmes relatifs au marché du travail.

Les nouvelles tendances mondiales affectent également la demande et la composition des services de protection sociale. Des changements démographiques majeurs sont en cours, se manifestant sous la forme d'une explosion de la jeunesse dans certains pays, d'un vieillissement rapide dans de nombreux autres, et de migrations internes et internationales le long de nombreux corridors. En outre, les technologies numériques, l'évolution de la nature du travail et la nécessité d'une transition verte accélérée entraînent des migrations le long de nombreux corridors.

La portée de la protection sociale s'est largement étendue. Elle couvre aujourd'hui plus de personnes qu'à aucun autre moment de l'histoire. Mais cela n'a que peu d'importance pour les 2 milliards de personnes qui ne sont pas couvertes ou qui sont insuffisamment couvertes.

## Note

1. La couverture inadéquate est mesurée dans ce rapport comme le pourcentage d'individus dans le quintile le plus pauvre de chaque pays qui reçoivent un niveau d'aide inférieur à 20 % du seuil de pauvreté relatif (lui-même mesuré comme le revenu ou la consommation par habitant au 20e centile).

**ECO-AUDIT**

***Déclaration des avantages environnementaux***

Le Groupe de la Banque mondiale s'est engagé à réduire son empreinte environnementale. À l'appui de cet engagement, nous exploitons des moyens d'édition électronique et des outils d'impression à la demande installés dans des centres régionaux à travers le monde. Ensemble, ces initiatives permettent une réduction des tirages et des distances de transport, ce qui se traduit par une baisse de la consommation de papier, de l'utilisation de produits chimiques, des émissions de gaz à effet de serre et des déchets.

Nous suivons les normes relatives à l'utilisation du papier recommandées par l'Initiative Green Press. La plupart de nos livres sont imprimés sur du papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC) et contenant entre 50 et 100 % de fibre recyclée dans la quasi-totalité des cas. Cette fibre est soit écrue, soit blanchie à l'aide d'un procédé totalement sans chlore (TCF), d'un traitement sans chlore (PCF) ou d'un blanchiment sans chlore élémentaire amélioré (EECF).

D'autres informations sur les principes environnementaux de la Banque sont disponibles sur le site http://www.worldbank.org/corporateresponsibility.

green press INITIATIVE

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

SKU 33785